

Compte-rendu du Kick-off Meeting du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau 20 et 21 juin 2019, Dakar

Sommaire :

1. Introduction	1
2. Session d'ouverture	2
3. Session plénière sur les leçons apprises des FME précédents par leurs organisateurs	3
4. Présentation globale du 9 ^{ème} FME.....	4
5. Session plénière de briefing sur les 4 thèmes	4
6. Présentation de l'initiative de labellisation « Dakar 2021 »	7
7. Restitutions des travaux de groupe sur les 4 thématiques	8
8. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau	13
9. Conclusions et perspectives pour la Coalition Eau	14
10. Annexes.....	17

1. Introduction

Le Kick-off Meeting (KoM) du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau (FME) a été organisé par le Sénégal et le Conseil Mondial de l'Eau les 20 et 21 juin 2019 au Sénégal. Son objectif : recueillir les contributions des parties prenantes pour la préparation du 9^{ème} FME.

Le KoM a accueilli 670 participants inscrits, dont 211 originaires de 53 pays étrangers et 459 nationaux sénégalais (décideurs politiques, universitaires, organisations internationales, représentants de société civile et de secteur privé).

La société civile a été fortement représentée :

- Plusieurs membres de la Coalition Eau étaient présents : Laura Le Floch (Secours Islamique France), Christelle Huré (ACF – Bureau Afrique de l'Ouest), Babacar Gueye (Gret), Jean Bosco Bazié (Eau Vive), Alain Boinet (SI), Alexandre Giraud (SI), Kristel Malègue (Dynam'Eau), Sandra Métayer (coordinatrice de la Coalition Eau).
- La Coalition Eau a également favorisé la participation d'une trentaine de membres de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA), dont l'atelier annuel, co-organisé par la Coalition Eau, se tenait en parallèle du kick-off meeting. Des travaux en cours de l'atelier ont permis d'identifier des messages forts pour le FME, réunis en une déclaration à l'issue de l'atelier (cf annexe 1).
- D'autres membres de l'Effet Papillon étaient également présents : SIE/SEE, Women in Europe for A Common Future, pS-Eau, ANEW...

2. Session d'ouverture

Abdoulaye Sene, co-président du FME :

Abdoulaye Sene est co-président du FME avec Patrick Lavarde. A ce stade de la préparation, des protocoles de partenariat ont été signés avec plusieurs institutions et pays (UNESCO, BAD, OMVS, Corée...). Le FME de 2021 sera global mais en prenant en compte les enjeux contextuels de l'Afrique et du Sénégal. De nombreux acteurs sont engagés en marge du KoM sur des activités de préparation du Forum, notamment :

- 9^{ème} board des gouverneurs du CME les 18-19 juin
- Les jeunes professionnels de l'eau se sont réunis pour un Kick off de jeunes le 19 juin
- Un atelier de la société civile Eau et Assainissement d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement) a lieu du 18 au 22 juin.
- L'UNECE a organisé un atelier de formation.

Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'eau et l'assainissement du Sénégal :

Le Sénégal est très engagé sur la thématique de l'eau : le Président Macky Sall a porté le thème Eau Paix et Sécurité au Conseil de Sécurité des Nations Unies.

L'Accord-cadre entre le Sénégal et le Conseil Mondial de l'Eau (CME) pour l'organisation du FME a été signé en juin 2018. Le Sénégal prévoit un Forum rénové, une vision articulée autour de réponses concrètes, en rupture avec l'organisation des FME passés (réparation intégrée et échanges multi-acteurs autour de 4 priorités thématiques).

Pour mettre l'accent sur l'action de terrain avec un impact direct sur les populations, le Sénégal et le CME ont convenu de lancer l'initiative « Dakar 2021 ». L'objectif : le développement de projets concrets dont les résultats seront présentés lors du FME (axer le FME sur une dynamique d'engagement à travers des projets labellisés à fortes réponses socio-économiques).

Pour la problématique cruciale du financement, Macky Sall a lancé l'idée de créer un fonds bleu¹, pour financer les efforts sur l'ODD 6.

Pour capitaliser les appuis sectoriels et renforcer le positionnement stratégique du Sénégal dans les problématiques en lien avec la coopération, la diplomatie de l'eau, le développement des connaissances et innovations, le Sénégal va mettre en place le Pôle de l'Eau de Dakar : un centre de ressources pour adresser les problématiques de développement régional en lien avec l'eau.

Atteindre l'ODD 6 nécessite de sortir des schémas classiques pour financer l'eau : innovation technique, renforcement des capacités, systèmes d'alerte et de résilience, implication de tous les acteurs. Une approche inclusive conforme à la vision du Plan Sénégal Emergent.

Le Sénégal veut lancer un rapport sur les initiatives sur la route de Dakar 2021, avec des événements pour mobiliser la communauté mondiale des acteurs de l'eau.

¹ Le fonds bleu mondial est une idée lancée par Macky Sall à l'AG des Nations Unies de 2016 :

<http://afrique.le360.ma/senegal/societe/2016/04/22/1880-macky-sall-pour-un-fonds-bleu-pour-faciliter-lacces-leau-dans-le-monde-1880>

Selon Abdoulaye Sene, le Sénégal a voulu être exemplaire avec l'initiative d'un Fonds national de l'eau, et l'Afrique du Sud et la BAD lancent un Fonds africain de l'eau en cours d'alimentation. Voir cette interview : <http://senterritoires.com/abdoulaye-sene-president-du-comite-preparatoire-du-forum-mondial-de-leau-de-dakar-nous-voulons-des-realizations-concretes-avant-le-forum-mondial-de-leau-de-dakar/>

3. Session plénière sur les leçons apprises des FME précédents par leurs organisateurs

Bilan du 6ème FME de Marseille 2012 (Guy Fradin) :

- Points forts :
 - Création d'un groupement d'intérêt public (structure juridico-administrative) pour gérer de façon transparente l'organisation du FME et les finances (budget FME entièrement dédié et géré par cette structure)
 - Ajout d'un processus Citoyen, car l'objet d'un FME est d'abord de rassembler les gens
 - Aspect opérationnel : le « Forum des solutions ».
 - Une plateforme numérique de 1500 solutions/projets. Une centaine sélectionnée et présentée au Village des solutions pendant le FME.
 - En perspective de la conférence Rio+20, des messages portés.
- Points faibles :
 - Organisation en silos (avoir une organisation transversale et par priorité politique)
 - Volume et qualité des sessions : trop. Eviter les sessions dans lesquelles il n'y a pas de débat et où on assène des solutions.

Bilan du 7ème FME de Corée du Sud :

- Points forts :
 - La mise en œuvre était l'axe central
 - Des mécanismes pour soutenir et suivre l'action : les « implementation roadmaps » suivies après le FME
 - 19 organisations championnes dans le monde pour les 16 thématiques
 - 16 thèmes interdépendants, basés sur le travail terrain
 - Une déclaration ministérielle
 - Ajout d'un processus Sciences et technologies, avec la fourniture de nouvelles solutions.
- Faiblesses :
 - L'implication des citoyens dans les différents processus, à cause notamment des 2 lieux géographiques du FME (Forum Citoyen très isolé géographiquement).

Bilan du 8ème FME au Brésil (2018) :

- Points forts :
 - Les collectivités qui ont hébergé le Forum : très bonne interaction avec le gouvernement fédéral et le gouvernement local.
 - Dans la phase de préparation, mise en place de la plateforme « Your Voice » avec des traductions dans 90 langues : en faire un Forum réellement mondial.
 - L'ajout d'un processus « Justice » : avec les tribunaux de différents pays, une déclaration commune (qui a été utilisés pour des cas en justice par certains tribunaux)
 - Un village citoyen, avec beaucoup de jeunes.
- Points faibles :
 - Un Forum très large connecté à de très nombreuses problématiques (tout ce que nous faisons est lié à l'eau, mais il est impossible de parler de tout)
 - L'intégration entre les Forums est importante. Par exemple, l'assainissement devrait être dans tous les FME car c'est un problème permanent.

4. Présentation globale du 9ème FME

Présentation par Abdoulaye Sene

Des axes majeurs :

- Donner une tonalité africaine au FME
- Un FME porté par les autorités politiques : Un sommet des chefs d'Etat sera organisé pour accélérer l'accès universel à l'EAH
- Comment faire en sorte que le FME soit catalyseur pour l'atteinte des ODD

4 priorités thématiques :

- Sécurité de l'eau : accès de tous en tout temps, en qualité et quantité, disponibilité de la ressource
- Coopération : Sénégal accueille 2 organisations de bassins transfrontaliers (OMVS, OMZambie) ; la coopération décentralisée ; les autres formes de coopération.
- Eau pour le développement rural : En Afrique la dimension rurale reste fondamentale, nécessité de maintenir l'attractivité du monde rural, rendre l'eau disponible (eau pour les hommes, l'agriculture, l'élevage et la nature), enjeux d'urbanisation sauvage.
- Outils : gouvernance, financements, connaissance, innovations...

Le FME veut décloisonner les acteurs autour de ces 4 thèmes.

Le processus préparatoire est organisé autour 4 groupes de travail centrés sur les thèmes, accompagnés par un groupe d'organisations pilotes, des partenaires stratégiques, une participation des acteurs de la façon la plus élargie possible. D'ici 1 an, les GT vont préparer la trame du FME. Dans 1 an environ, un deuxième KoM sera organisé.

5. Session plénière de briefing sur les 4 thèmes

Des organisations ont présenté les axes de réflexion liés aux 4 thèmes. En amont, des notes conceptuelles ont été préparées par ces organisations, disponibles sur le site du FME : <https://www.worldwaterforum.org/fr/notes>

1. Sécurité de l'eau

Briefing par UN-Water et par Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Qu'entendons-nous par « Sécurité de l'eau » ? Ce Forum fait référence à la définition UN-Water (intégrant le Programme Hydrologique Mondial de l'UNESCO), qui est la suivante : « Capacité d'une population à préserver l'accès à des quantités suffisantes d'eau, de qualité acceptable pour préserver la santé humaine et la santé des écosystèmes, et pour assurer une protection efficace de la vie et des biens contre les dangers liés à l'eau tels que les inondations, les glissements de terrain, l'affaissement des terres et les sécheresses ». Ainsi, la sécurité de l'eau vise non seulement les menaces que font peser les inondations, la sécheresse et la pollution sur les sociétés humaines, mais aussi les conséquences d'un approvisionnement en eau insuffisant, à la fois en quantité et en qualité, pour son rôle essentiel dans la production alimentaire et énergétique, à des fins domestiques et industrielles, et pour maintenir la productivité des écosystèmes.

4 principaux thèmes de réflexion :

- Lien étroit entre l'eau et l'assainissement
- Risque lié aux catastrophes naturelles
- Sécurité de l'environnement et le respect de l'écosystème
- La sécurité des territoires (risque conflictuel)

Cela inclut notamment les enjeux de : partage de l'eau, implications au niveau environnemental, infrastructures, changement climatique / croissance de la population/ rareté de l'eau, utilisation efficiente de l'eau, investissements prioritaires, question des jeunes (formation, ingénierie, sciences et technologies).

2. Développement rural

Briefing par FAO et Guy Fradin

Les enjeux suivants sont liés à ce thème :

- Assainissement pour la prévention de la qualité de l'eau. Pas d'accès à l'eau, sans accès à l'assainissement. Milieu urbain envoie ses eaux usées dans le milieu rural.
- Economies d'eau face à la pénurie/rareté d'eau : gestion de la demande (consommateurs, industrie, agriculture), partage de l'eau disponible (gouvernance)
- Gestion de l'offre : mobiliser la ressource, soit récupérer / prendre celle qui est disponible (eau verte pour l'agriculture), réutilisation des eaux usées
- Qualité de l'eau, bonne santé des écosystèmes (disparition zones humides et forêts)
- Des réponses : Connaissances des données, Sciences et technologies, innovations (stockage souterrain, réalimentation des nappes souterraines)
- Irrigation des terres pour agriculture : Manque d'infrastructures entraîne pauvreté et insécurité alimentaire et nutritionnelle
- Agriculture en Afrique est dépendante des eaux pluviales. Quand pluie manque = catastrophe. Enjeux d'agriculture irriguée et de collecte des eaux de pluie.

3. Coopération

Briefing par OMVS (tbc)

Eau par définition une ressource partagée, entre les pays, les usagers et les usages.

Les enjeux suivants sont liés à ce thème :

- Eaux transfrontalières
- Prévention des conflits
- Promotion de la coopération : entre acteurs, entre secteurs, entre politique et scientifiques/technologiques
- Des outils pour mesurer les impacts des interactions entre différents secteurs et acteurs.
- 5 principales problématiques :
 - Vision commune sur la planification des ressources : évaluation complète, structure commun, établissement de mécanismes de gouvernance appropriés
 - Instruments légaux et institutionnels (y compris renforcer les capacités des acteurs, les techniques de négociations entre différents acteurs)
 - Outils scientifiques et techniques pour la coopération durable
 - Implication des populations et de la société civile
 - Financement de projets communs et de partenariats

Des résultats attendus :

- Outils de promotion et de diffusion des bonnes pratiques : « Manuels » partagés de bonne gestion, outils innovants ou dispositifs de formation, engagement ou déclaration de diffusion des messages clés
- Un document commun et opérationnel de recommandations sur les politiques publiques de gestion des ressources en eau (document de synthèse contenant des recommandations opérationnelles à l'intention des décideurs - non un document politique)
- Mécanismes de soutien renforcés pour l'émergence de projets : Renforcer les mécanismes existants / en créer de nouveaux ; Incubation de projets ; Jumelages entre pairs pour partager les pratiques.

4. Moyens et Outils

Briefing par :

- *Financements : BAD*
- *Connaissance : UNESCO*
- *Gouvernance : OCDE water governance initiative*

Clarifications pour éviter les doublons - Ne sont pas abordés dans cette catégorie :

- Eaux transfrontalières (priorité 3 ?)
- Crises humanitaires (priorité 1 ?)
- Gouvernance internationale (ensemble du FME ?)

Gouvernance :

- Cadre institutionnel (approches multi échelles, multi acteurs, développement des capacités, l'action locale)
- Confiance et engagement (transparence, conciliation et respect)
- L'initiative sur la Gouvernance de l'eau a été lancée par l'OCDE au FME 6. A mobilisé plus de 140 parties prenantes. A défini 12 principes pour FME 7. A présenté des méthodologies et indicateurs au FME 8. Perspectives en cours de discussion : Un « Water Governance Capacity Development Lab » en ligne (à lancer en 2021 ?), une enquête régionale sur la gouvernance de l'eau en Afrique, 3 dialogues politiques à différentes échelles, un recensement de solutions, de nouvelles étapes sur les indicateurs.

Financements :

- Gap financier important (triplement des investissements annuels nécessaire pour atteindre accès universel à l'EAH d'ici 2030)
- Qu'est-ce qui doit être financé et où ?
- Financements innovants
- Exemples de résultats attendus :
 - o Mécanismes innovants pour financer le développement du secteur de l'eau et modalités de mise en œuvre associées.
 - o Conditions pour créer des environnements et des capacités permettant d'accroître les financements dans le secteur de l'eau.
 - o Évaluation potentielle régionale et / ou nationale et établissement de rapports sur les besoins de financement, les mécanismes et les feuilles de route.

Gestion des connaissances et innovations :

- L'importance de la gestion du savoir et des connaissances
- L'innovation dans la gestion des ressources en eau
- Appuyer le renforcement des capacités et de l'expertise à tous les niveaux
- Se saisir des opportunités à disposition comme les logiciels libres et gratuits, les outils de visualisation
- Intégrer les savoirs locaux
- Rapprocher science et politique

6. Présentation de l'initiative de labellisation « Dakar 2021 »

Présenté par Amadou DIALLO, Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Initiative Dakar 2021 = d'ici 2021, enregistrement de projets, réponses de terrain qui peuvent impacter directement sur la vie des populations ici au Sénégal, en Afrique et à travers le monde.

3 types de projets :

- Projets déjà matures, financés et mis en œuvre, relatifs aux 4 thématiques
- Projets déjà conceptualisés mais manque de financement
- Projets en incubation : idées de projet avec potentiels innovants très forts

Construire autour du chiffre symbolique de « 2021 » :

- 2021 nouvelles localités/structures avec un accès sécurisé à l'eau potable et/ou à l'assainissement : communautés, écoles, par région du monde ;
- 2021 professionnels de l'eau formés (incluant les jeunes et les femmes);
- 2021 nouveaux accès à l'EPA et eau agricole pour des collectivités, par organisation transfrontalière ;
- 1 nouveau protocole pour bassins transfrontaliers ;
- Un Fonds Mondial de l'Eau (Fonds Bleu) est créé.

Critères de labellisation :

- Caractère innovant : Initiative ou projet innovant présentant une nouvelle approche
- Promotion des thèmes prioritaires du FME
- Durabilité des résultats du projet au-delà de la durée de vie du projet
- Réplicabilité au niveau national, continental, global
- Initiative ou projet dont le financement disponible ou trouver un financement d'ici 2021.
- Initiative ou projet résilient prend en compte le changement climatique et le genre
- Initiative ou projet dont les résultats seront présentés au forum
- Initiative ou projet pertinent il doit convenir avec la feuille de route ODD 6

Méthode :

- Un comité de sélection « i2021 » va être mis en place par Sénégal et CME. Avec un pool d'experts indépendants et des groupes d'acteurs membres : Départements ministériels (MHA, MEFP, MAESE, MEDD, etc.) ; Universités et Instituts de Recherche ; Société Civile ; Partenariat National de l'Eau ; Partenaires Techniques et Financiers ; Collectivités locales ; Etc.)
- Appel à projets à partir du 15 septembre 2019
- Projets pourront être soutenus par des personnes morales et physiques sur la base de fiches
- Vont passer au Comité sélection pour examen du respect des critères

- Ensuite un examen plus approfondi sera mené : répliquabilité du projet dans d'autres contextes, opportunités de financements avec partenaires, le projet est-il au stade de mise en œuvre ou d'incubation, réflexion sur les mentors qui pourraient accompagner les projets...

Il existe déjà un portefeuille de projets pré-identifiés, pour 1,5 milliard de dollars. Déjà beaucoup de bailleurs mobilisés : BAD, BID, OCDE, GAFWAC, AFD, Suisse, Belgique, Corée, Fondation Bill and Melinda Gates, UNECE, OMVS, OMVG.

Nombre de projets déjà disponibles :

- Accès à l'eau et l'assainissement : 8
- Eau pour développement rural : 3
- Coopération et sécurité : 9
- Moyens et outils : 2

7. Restitutions des travaux de groupe sur les 4 thématiques

Des sessions de groupe ont été organisées pour chaque thème afin de :

- Prioriser les enjeux majeurs pour chacun des 4 thèmes, selon les participants
- Identifier des résultats concrets à atteindre d'ici 2021
- lister des éléments de calendrier d'ici le FME.

Chaque participant a pu participer à 2 thèmes.

Les présentations des restitutions sont disponibles ici : <https://www.worldwaterforum.org/fr/reports>

1. Sécurité de l'eau

Restitution par Callum Clench (IWRA) & Jean Bosco Bazie (Eau Vive)

150 personnes dans la session

Thèmes les plus plébiscités :

- Droit humain à l'eau et à l'assainissement (18%)
- Sécurité environnementales et écosystèmes (15%)
- Qualité de l'eau (14%)
- Gestion intégrée des Ressources en Eau (14%)

Parmi les résultats à atteindre sur ces thèmes :

- Sur le droit à l'eau : intégration des DHEA dans les constitutions et législations nationales ; accès EAH dans les situations d'urgence ; intégrer le DHEA dans les programmes de développement ; Développer une liste d'actions concrètes pouvant améliorer les droits, en particulier dans la région du Sahel ; appropriation locale ; intégration de la société civile ; conventions transfrontalières sur le droit à l'eau pendant les conflits.
- Sécurité environnementale et écosystèmes : Intégration d'infrastructures vertes et grises ; Assurer des débits environnementaux suffisants ; Développer des solutions durables pour les communautés humaines et les écosystèmes qui les soutiennent
- Qualité de l'eau : Obtenir des engagements pour la priorisation du financement des infrastructures d'eau ; Programmes d'infrastructure d'eau lancés ; Partager les connaissances sur la manière d'améliorer l'acquisition de données ; Définir les normes de qualité de l'eau ;

Améliorer les systèmes d'information sur l'eau et la connaissance de la ressource en soutenant la surveillance au niveau du bassin

- Gestion intégrée des Ressources en Eau : Prendre des engagements pour élaborer des plans et aider les villes à mieux se connecter à leurs bassins ; Obtenir des engagements pour que l'eau soit incluse dans les plans d'adaptation au changement climatique et leur financement ; Développer des plans de mise en œuvre aux niveaux local, national et des bassins ; Connaître les sources de pollution, initier des actions de nettoyage et développer des solutions peu polluantes

2. Eau et Développement rural

Restitution par Dame Ndiaye (ADOS/ pS-Eau/ Réseaux jeunes) et Guy Fradin

Thèmes majeurs :

- Accès à l'EAH
- Eau pour le développement économique et social
- Productivité et efficacité de l'eau pour l'agriculture, la production alimentaire et la nutrition

Parmi les résultats à atteindre sur ces thèmes :

- Accès à l'EAH : Développement d'infrastructures et d'équipements pour la gestion durable des ressources en eau et la préservation des écosystèmes (CC, résilience) ; Développement d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, suivant une approche de service géré en toute sécurité ; Accompagnement / amélioration de la gouvernance locale: Délégation de responsabilité et mise à disposition de ressources (finances, savoirs, technologies) au niveau local ; Politiques de développement de technologies adaptées à une réutilisation en toute sécurité des eaux usées (approche chaîne de valeur d'assainissement) ; Mise en place de structure (grille) tarifaire équitable pour concrétiser le droit de tous à l'eau en quantité et en qualité ; Création d'un environnement favorable à l'émergence de compétences (savoirs, connaissances...) pour la gestion des ressources, des systèmes ; Développement des infrastructures / équipements d'assainissement tenant compte des besoins des filles et des femmes rurales ; Communication et éducation à la citoyenneté sur l'eau et l'assainissement
- Eau pour le développement économique et social : Stratégie d'accès sécurisé à la terre et à l'eau (cadre réglementaire et législatif : aspects juridiques, réformes etc.) ; Mobilisation et Promotion de financements innovants pour faciliter/accompagner la mise en œuvre de projets locaux de développement économique (emplois, entrepreneuriat cf initiative2021,) ; Approche intégrée : Nexus "Eau-Energie-Agriculture" ; Gouvernance et régulation pour favoriser l'investissement dans les activités économiques (Agriculture, Secteur minier...) ; Création d'un environnement favorable à l'émergence de compétences (techniques, organisationnelles...) pour la gestion des ressources, des systèmes.
- Productivité et efficacité de l'eau pour l'agriculture, la production alimentaire et la nutrition : Développement de politique intégrée Eau-Agriculture et de stratégies d'investissement pour valoriser l'eau agricole ; Innovations technologiques pour une agriculture intelligente : mise en œuvre d'infrastructures (équipements) innovantes pour l'irrigation ; Gestion concertée, équitable et transparente de la ressource en eau (Gestion communautaire) ; Développement et mise en œuvre des techniques efficaces de conservation des eaux et des sols et des pratiques agrosylvopastorales / Préservation des forêts ; Création d'un environnement

favorable à l'émergence de compétences (techniques, organisationnelles...) pour la gestion des ressources, des systèmes

3. Coopération

Restitution par Dr. Asma El Kasmi et Dr. Papa Samba Diop

Thèmes majeurs :

- Coopération transfrontalière, eaux partagées et infrastructure commune (22%)
- Dialogue et coopération à tous les niveaux institutionnels (19%)
- L'eau pour la paix (15%)

Parmi les résultats à atteindre sur ces thèmes :

- Coopération transfrontalière, eaux partagées et infrastructure commune : Connaissance et bonne compréhension des ressources en eau transfrontalières ; Information, communication et dialogue ; Identifier et impliquer toutes les parties prenantes ; Instruments juridiques de coopération ; Augmenter les organisations de bassin transfrontalières: créer / renforcer (OMVS, OMVG, Nil...) ; Augmenter les adhésions aux conventions eaux transfrontalières 97 et 92 ; Renforcer la participation et la consultation pour la gestion des eaux partagées ; Benchmark des meilleures pratiques en matière de gestion des eaux transfrontalières et de coopération - Partager / capitaliser les expériences des organismes de bassin ; Mobiliser des ressources humaines et financières pour des projets communs et pour la création d'organismes de bassin ; Dialogue et coopération constants entre les forums mondiaux de l'eau pour aider à catalyser l'action sociale et politique
- Dialogue et coopération à tous les niveaux institutionnels : Mettre en œuvre une bonne gouvernance impliquant toutes les parties prenantes dans chaque pays ; Créer des plateformes de partage multi-acteurs au niveau national (gouvernement, parlement, secteur privé, société civile) ; Développer des cadres de consultation multi-secteurs et multi-pays ; Créer des mécanismes de coopération pour les pays riverains ; Créer des plateformes d'échange au sein et entre les commissions régionales et économiques ; Développer des programmes d'information, d'éducation et de communication ; Créer des entités de dialogue et de coopération aux niveaux local, national et transfrontalier ; Augmenter la participation de toutes les parties prenantes ; Adopter et mettre en œuvre la GIRE ; Mettre en place des cadres juridiques pour la gestion des bassins ; Renforcement des capacités, information et sensibilisation
- L'eau pour la paix : mettre en œuvre des projets fédérateurs communs entre riverains et créer des cadres de coopération entre communautés riveraines ; Mettre en place des mécanismes de prévention, d'alerte précoce et de gestion des conflits ; Associer les jeunes à des actions en faveur de l'eau pour la paix ; Promouvoir la ratification des conventions internationales de coopération transfrontalière ; Promouvoir le partage des avantages dans la gestion des eaux transfrontalières ; Promouvoir la gouvernance internationale de l'eau ; Renforcer la diplomatie et l'harmonisation des politiques pour une bonne gestion des ressources en eau ; Impliquer des acteurs extérieurs au secteur de l'eau

4. Moyens et outils

Restitution par : Y. Filali Mecknassi (UNESCO), F. Bougaire (BAD), P. Alain Roche (OCDE), Mbaruku Vyakweli (Nairobi City Water), Fatimatou Sall (AJPEAS)

Thèmes prioritaires

- FINANCE
 - Promouvoir des mécanismes de financement innovants
 - Réduire les difficultés de gestion des risques et soutenir l'émergence de projets «bancables»
 - Fournir un accès aux ressources financières aux petits acteurs et aux acteurs locaux et adapter le recouvrement des coûts aux ressources financières des consommateurs
- GOUVERNANCE
 - Faire tous les efforts possibles pour la confiance, la transparence et la responsabilité pour l'engagement des parties prenantes
 - Développer une intégration multi-échelles et multisectorielle des politiques pour améliorer la durabilité et la résilience (y compris l'atténuation des risques d'inondation)
 - Considérer que l'inclusivité n'est pas une option mais une condition du succès
- CONNAISSANCE et INNOVATION
 - Renforcer et mettre en œuvre des programmes d'éducation, de formation et de renforcement des capacités
 - Améliorer la collecte et le partage de données, d'informations et de connaissances (y compris autochtones) pour la prise de décision
 - Encourager et soutenir le développement de l'innovation (y compris l'intelligence artificielle) et le partage (sciences et technologies ouvertes vs fermées)

Parmi les résultats à atteindre sur ces thèmes :

- FINANCE : Fournir des mécanismes innovants pour financer le développement du secteur de l'eau et créer les modalités de mise en œuvre associées ; Créer des environnements et des capacités permettant d'augmenter les financements dans le secteur de l'eau, non seulement pour les investissements mais également pour la maintenance et le renouvellement ultérieurs (gestion des actifs) ; Assurer une évaluation régionale et / ou nationale et des rapports sur les besoins, mécanismes et feuilles de route potentiels de financement
- GOUVERNANCE : Fournir une plate-forme de bonnes pratiques de gouvernance et de solutions (Water governance capacity development lab) ; Améliorer et diffuser des indicateurs simplifiés de la gouvernance de l'eau et des outils d'évaluation des politiques et relier les progrès de la gouvernance aux résultats obtenus dans la réalisation des ODD ; Développer la pratique des dialogues politiques et des enquêtes sur la gouvernance de l'eau (avec un effort particulier en Afrique).
- CONNAISSANCE ET INNOVATION : Développer et encourager des plateformes pour partager des données et des connaissances de toutes sortes, les combiner dans des approches collaboratives multidisciplinaires ; Encourager l'engagement des étudiants et des jeunes professionnels dans le secteur ; Fournir la base d'une évaluation des politiques en sciences et technologie au niveau mondial ; Produire des directives pour accélérer la recherche, le développement et diffuser l'innovation

5. Événements transversaux

De très nombreux événements pour le secteur ont été recensés par les différents rapporteurs :

2019 :

- ANBO General Assembly, Tunisia, July 2019;
- Stockholm World Water Week, Sweden, August 2019
- Korea International Water Week, September 2019
- UNEP global water quality meeting, September 2019
- Cairo Water week, Egypt, October 2019 ;
- INBO General assembly, Morocco, October 2019;
- Water Governance Initiative (OECD) plenary, Paris (France), November 2019;
- COP 25 Climate, Chile, November 2019;

2020

- African Water Association Congress, Kampala (Uganda), February 2020;
- Conférence préparatoire au FME pour l’Afrique de l’Est sur le thème « Water Security », Nairobi, Kenya, April 2020 (annoncé par le Ministre de l’Eau du Kenya pendant le kick off) ;
- World Bank Spring Meetings 2020
- Finance Ministers Meeting and Sector Ministers Meeting of the "Sanitation and Water for All Partnership 2020
- XVII World Water Congress on “Foundations for Global Water Security and Resilience: Knowledge, Technology and Policy”, Daegu, Korea, May 2020
- 23rd IHP Intergovernmental Council, France, June 2020;
- World Congress of IUCN, June 2020, Marseille
- Water Governance Initiative (OECD) plenary, place tbd, June 2020;
- COP15 Biodiversity, China, June 2020;
- 8th International Conference on Flood Management: 3 August 17 - 19, 2020. Iowa City, USA
- Stockholm World Water Week, Sweden, August 2020;
- Asia International Water Week, Bali Indonesia, October 2020
- 4th Mediterranean Water Forum, Malta, 2020
- Water Governance Initiative (OECD) plenary, place tbd, November 2020;
- African water week, place tbd, November 2020;
- 10th GEF Biennial International Waters Conference
- Dubai Expo 2020
- Africities Summit
- World forum on circular economy in 2020
- COP26, 2020
- Faecal Sludge Management 6 (FSM6)

Autres :

- Conseils des ministres des organismes de bassin
- National events
- World Water days
- Open days
- Other workshop in agriculture, environment
- G20 and G7
- UN General Assembly

8. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau

Plusieurs acteurs se sont réunis en marge du KoM pour discuter de l'organisation d'un Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME). Ces acteurs sont principalement : le Forum Social Sénégalais, des membres de l'association FAME 2012 (association marseillaise), des membres de la Coordination Eau Bien Commun France, des militants indiens sympathisants de Rajendra Singh.

La réunion organisée a permis de poser les bases d'un processus préparatoire à l'organisation d'un FAME en 2021. Il est proposé la mise en place d'un Comité d'organisation international avec les responsables du FAME basés à Marseille. Un Comité d'organisation local serait mis en place au Sénégal par les responsables du Forum social sénégalais.

Les acteurs du FAME dénoncent :

- L'existence du Conseil Mondial de l'Eau qu'ils perçoivent comme un organe illégitime et contrôlé par les multinationales.
- La tenue du 9^{ème} du FME au Sénégal, perçu comme un espace mercantile encourageant la conquête de marchés par les compagnies mondiales de l'eau dans les pays en développement comme le Sénégal.
- Le fait que le Sénégal doive payer 4 millions d'euros au Conseil Mondial de l'Eau pour les droits d'organisation du FME.

Parmi les enjeux discutés :

- Nécessité de mobiliser très largement les OSC sénégalaises et africaines, pour un FAME massif
- Porter le plaidoyer pour le droit à l'eau et à l'assainissement et pour que l'eau reste un Bien Commun et non une marchandise
- Prendre en compte les nombreux conflits dans le secteur de l'eau au Sénégal, en Afrique et dans le monde. Au Sénégal sont cités :
 - o L'attribution contestée et opaque, selon le Forum Social, du contrat d'affermage pour la distribution de l'eau au Sénégal à Suez
 - o La pollution des nappes et de l'eau de ruissellement dans les zones minières, les conflits dans la zone des Niayes entre les producteurs maraichers et les entreprises minières
- A également été annoncée une marche mondiale en 2021 pour le droit à l'eau qui partirait de l'Inde pour finir à Genève, au siège du bureau des Droits des humains. Les acteurs africains sont invités à s'y rallier.

En termes de prochaines étapes, le FAME envisage :

- Préparer une feuille de route 2019/2020, vers Dakar 2021.
- Envisager une première esquisse de budget qui prendra en compte le processus préparatoire et la tenue de l'événement, sans oublier la participation africaine à la marche mondiale de l'eau sur Genève.
- Réfléchir sur comment mobiliser les acteurs sur le FAME de Dakar, qui doit être une réussite pour les Organisations de la société civile sur le droit à l'eau et à l'assainissement.

Un communiqué a été diffusé à un ensemble d'acteurs à l'issue du KoM (cf annexe 2)

La Coalition Eau a eu des échanges de visu et par email avec plusieurs membres du FAME. D'après l'un des membres du Forum Social Sénégalais, les messages suivants de l'AAFEA sont alignés avec ceux des membres du FAME :

- Le CME reverse la contribution payée par le Sénégal pour financer des projets de développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- Le FME se doit d'être un forum public ouvert aux citoyens (y compris dans les banlieues, les campagnes etc.)
- Plutôt qu'un FME coorganisé par le CME, une conférence mondiale sur l'eau devrait être organisée par l'ONU (pourquoi pas en rapport avec un pays organisateur).

9. Conclusions et perspectives pour la Coalition Eau

Principales conclusions :

- L'organisation de l'atelier de l'AAFEA en parallèle du KoM a permis :
 - (i) une prise de conscience par les réseaux membres de l'AAFEA des avantages et limites des FME et la clarification d'attentes pour le FME de Dakar 2021, en termes de résultats, fonctionnement, etc. (cf la déclaration de l'AAFEA en annexe 1) ;
 - (ii) une large représentation coordonnée des réseaux de la société civile Eau et Assainissement d'Afrique de l'Ouest et du Centre au KoM, une forte visibilité auprès des organisateurs ;
 - (iii) la promotion réussie de messages thématiques communs lors du KoM, sur la base de la déclaration de l'AAFEA, tant dans les sessions plénières que dans les travaux de groupe (cf annexe 1), ce qui a abouti à la prise en compte de plusieurs thématiques prioritaires de l'AAFEA dans les restitutions finales des travaux de groupe du KoM ;
 - (iv) le lancement d'une dynamique de mobilisation commune des collectifs africains de la société civile Eau et Assainissement, réunie au sein de l'AAFEA, pour le 9^{ème} FME et au-delà.
- Alors que la Coalition Eau est très critique vis-à-vis des résultats politiques et opérationnels des FME en général, le Sénégal promeut sa volonté d'un FME renouvelé et impactant. Certains aspects de ce Forum peuvent présenter un intérêt stratégique pour le plaidoyer de la Coalition Eau :
 - **Renforcer et financer le plaidoyer national des réseaux de l'AAFEA** : Le fait qu'il s'agisse du premier FME organisé en Afrique subsaharienne va attirer l'attention de la communauté internationale de l'eau (dont les bailleurs, les Etats) sur les enjeux spécifiques à cette région, en particulier pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Des financements pourraient être disponibles dans ce cadre sur les enjeux de plaidoyer et la participation de la société civile. En outre, certains Etats d'Afrique seront fortement engagés dans la préparation du FME, ce qui pourrait renforcer davantage les dialogues Etat/Société civile dans les pays.
 - **Mobiliser des financements pour des projets** : le processus de labellisation « i2021 » peut favoriser des progrès opérationnels si les critères de sélection sont transparents et s'il permet de lever des financements additionnels de la part des bailleurs. En particulier, ce processus pourrait permettre de valoriser et financer des projets des ONG membres et partenaires de la Coalition Eau.

- **Faciliter la prise d'engagements par les Chefs d'Etats** : Le Sénégal souhaite organiser un Sommet des Chefs d'Etat sur l'eau. Ce serait une grande première dans le secteur, qui pourrait aboutir à la prise d'engagements par les pays.
 - **Encourager certaines initiatives de plaidoyer internationales** : Le Sénégal compte promouvoir diplomatiquement la création d'un « Fonds bleu mondial ». Cette proposition pourrait faire l'objet d'un soutien et d'un plaidoyer des ONG/OSC. Par ailleurs, le dossier de la gouvernance onusienne de l'eau pourrait également progresser (plusieurs fois évoqué lors du KoM). En outre, il existe un lien informel entre les différents temps internationaux (FME / HLPF / Réunion de haut niveau de SWA), qui peut permettre de faire avancer certains sujets (les Nations Unies pourraient considérer le Forum comme un temps d'étape pour les événements onusiens).
 - **Partager notre expertise et nos propositions, échanger sur nos expériences**
 - **Contribuer à mobiliser les citoyens et les médias**
- La France a été très peu représentée par le MEAE (présence d'un conseiller de l'Ambassadeur au Sénégal). En revanche, plusieurs personnes de l'AFD étaient présentes. Les acteurs français réunis au sein du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) étaient environ 40. Le PFE promeut un partenariat stratégique entre la France et le FME autour de la thématique n°1 (sécurité de l'eau, en particulier accès à l'EAH et contextes fragiles du Sahel), à travers un appui diplomatique, technique et financier. Toutefois l'Etat français n'a pas communiqué de position à ce sujet.
 - Pas d'information sur les financements collectés à ce jour pour la préparation du 9^{ème} FME. Pas de présentation des différents partenariats stratégiques signés entre le Sénégal et plusieurs pays et organisations internationales.
 - Une architecture thématique qui présente
 - des avantages : focus sur quelques thématiques prioritaires et une volonté d'approches multi-acteurs,
 - des inconvénients : des thématiques « fourre-tout » (thème n°1 sur la sécurité de l'eau), des doublons, l'oubli de certains enjeux essentiels (en particulier l'assainissement).
 - Les OSC sénégalaises (CONGAD, POSCEAS, PNE-Sénégal) sont bien connectées avec le Comité national d'organisation du 9^{ème} FME. D'autres partenaires stratégiques (Coalition Eau, Speak Up Africa...) sont également bien identifiés et peuvent influencer.
 - L'Effet Papillon n'a pas été actif en tant que réseau international au KoM et ses membres ne se sont pas réunis lors du KoM. Ses groupes de travail et son Steering Committee n'ont pas tenu de réunions en 2019. Se pose donc la question de la poursuite de la dynamique. Notons toutefois que l'Effet Papillon en tant que réseau international est bien identifié par les organisateurs du 9^{ème} FME (suite aux échanges en marge du précédent Forum au Brésil).
 - Une bonne prise de contact de la Coalition Eau avec les organisateurs du Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) et une bonne circulation de l'information, avec l'identification de messages qui peuvent se rejoindre.

Principales perspectives :

- **Monter un programme de plaidoyer de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement** pour l'accélération des progrès en matière d'ODD 6, à faire labelliser « i2021 » et à promouvoir auprès de bailleurs engagés dans le FME afin de le faire financer (AFD notamment).
- **Organiser et faciliter la mobilisation des ONG françaises au FME et au FAME** dans le cadre du GT « ODD et Climat » de la Coalition Eau et en transmettant les informations aux membres (en particulier, donner des éléments de réflexion aux ONG de la Coalition Eau sur « Pourquoi y aller / Ne pas y aller ? »)
- **Contribuer à la mobilisation des ONG africaines** et jouer un rôle d'interface pour connecter les différents niveaux de mobilisation : national / régional / international
- **Reprendre contact avec le Steering Committee de l'Effet Papillon et le SIE** (secrétariat de l'Effet Papillon) pour échanger sur leur intérêt pour le FME et pour une éventuelle mobilisation coordonnée.
- **Encourager le dépôt de projet des ONG/OSC pour l'initiative de labellisation Dakar 2021** (ONG françaises, partenaires ouest-africains, membres de l'Effet Papillon). Plaider pour l'intégration de représentants de la société civile partenaires dans le comité de sélection.
- **Continuer la veille et la réflexion sur l'intérêt stratégique du FME pour le plaidoyer de la Coalition Eau** : Sommet des chefs d'Etat ? engagements financiers et plaidoyer pour un Fonds bleu mondial ? Lien avec la conférence onusienne fin 2021 sur la revue de l'ODD 6 ?
- **Rédiger un article/blog sur les attentes de la Coalition Eau vis-à-vis du FME 2021 et notre positionnement sur les Forums** en général. Cela permettrait que notre positionnement soit affiché et bien compris de tous les acteurs.
- **Produire un document de messages-clés** Coalition Eau ou Effet Papillon sur les 4 thématiques prioritaires du FME ?
- **Poursuivre les échanges avec les organisateurs du FAME et voir quelles mobilisations communes peuvent être mises en place** : suite des rencontres « Eau Planète et Peuples » ? adoption d'une déclaration commune ? ...

10. Annexes

Annexe 1 : Déclaration de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'eau et l'assainissement, comprenant les messages et attentes vis-à-vis du FME

DECLARATION DE L'ALLIANCE D'AFRIQUE FRANCOPHONE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (AAFEA)

22 juin 2019, Mbour – Saly Portudal, Sénégal

NOTRE DYNAMIQUE, L'ALLIANCE D'AFRIQUE FRANCOPHONE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (AAFEA)

L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAEFA) rassemble les collectifs de la société civile du secteur Eau et Assainissement de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo). Son objectif : renforcer les capacités et l'expertise de la société civile du secteur, échanger les pratiques et mener des plaidoyers nationaux et internationaux, en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et plus particulièrement de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement.

Dans le cadre de cette dynamique amorcée en 2008, nos collectifs se sont réunis à Mbour-Saly Portudal du 18 au 22 juin 2019, pour le 8^{ème} atelier sous-régional d'échange d'expériences et de renforcement des capacités. Organisé avec le soutien de la Coalition Eau et de partenaires internationaux (ACF, IRC, SWA, WIN, WSSCC, Niyel), et articulé avec ANEW (réseau des ONG africaines), cet atelier avait pour thème « En route pour *Dakar 2021* : la mobilisation des ONG/OSC Eau et Assainissement de la Sous-région pour l'atteinte de l'ODD 6 ».

En effet, les défis de l'accès à l'eau et l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre sont encore énormes en dépit des efforts engagés par les Etats. Seuls 27% de la population d'Afrique subsaharienne a accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité et 18% pour l'assainissement (JMP, 2019). Les ODD constituent un engagement fort de la communauté internationale vers l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et la bonne gestion des ressources en eau d'ici 2030. Consciente de son rôle et de ses responsabilités dans l'atteinte des ODD, la société civile joue un rôle clé pour que les engagements soient respectés, que des politiques publiques efficaces et équitables soient mises en œuvre et que les droits humains à l'eau et à l'assainissement soient effectifs. Elle se mobilise ainsi à travers un plaidoyer actif, des programmes opérationnels et apporte son expertise.

A cet égard, 2021 sera un temps fort, avec des ODD à mi-parcours, la tenue du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Dakar, et la tenue de la réunion intergouvernementale onusienne sur l'eau et l'assainissement. Face à ces enjeux, cet atelier a été l'occasion, pour nos collectifs, de se rassembler pour construire des messages et une stratégie de plaidoyer en vue d'accélérer la mobilisation pour l'atteinte de l'ODD6, dans la perspective du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau et au-delà.

NOTRE APPEL AUX DECIDEURS POUR ACCELERER LA MOBILISATION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

1. **Réaliser les droits humains à l'eau et l'assainissement (DHEA) pour tous, en ne laissant personne de côté :** les DHEA doivent être inscrits dans les constitutions ou les textes législatifs et réglementaires des Etats, et être rendus effectifs à travers des décrets d'application. Ils doivent être intégrés dans les plans d'action et

programmes relatifs au secteur, avec un accent mis sur les plus vulnérables, y compris en situation de crise, et en prenant en compte les niveaux urbain/péri-urbain/rural.

- 2. Allouer des financements adaptés, suffisants, répondant aux besoins réels et transparents :** les Etats doivent mobiliser, allouer et dépenser, de manière transparente, des financements suffisants et répondant aux besoins réels du secteur et, plus généralement, des services sociaux de base. Pour ce faire, les financements innovants doivent être développés et les Etats doivent rendre compte de leurs engagements financiers.
- 3. Assurer une bonne gouvernance du secteur, intégrant la participation citoyenne et la redevabilité :** les stratégies, politiques et programmes liés à l'eau et l'assainissement doivent intégrer des indicateurs de transparence, lutte contre la corruption, intégrité, équité, redevabilité, participation, planification, suivi budgétaire. Ils doivent impliquer les collectivités locales à tous les niveaux. En outre, des cadres de dialogue participatifs et inclusifs, des mécanismes de redevabilité mutuelle et des espaces d'interpellation citoyenne doivent être mis en place et être effectifs.
- 4. Respecter les engagements déjà existants et en rendre compte,** de manière transparente et rigoureuse, sur la base d'indicateurs précis (déclarations internationales, régionales - eThekweni et Ngor -, nationales, engagements *Sanitation and Water for All*, stratégies nationales, etc.)
- 5. Assurer une meilleure prise en compte de l'assainissement et de l'hygiène,** à travers des financements spécifiques accrus répondant aux besoins réels.
- 6. Promouvoir l'accès aux services de base dans les contextes de crise,** à travers des solutions techniques simples et des financements disponibles répondant aux besoins des populations, ainsi qu'à travers l'intégration, dans les politiques et programmes de développement, de stratégies de prévention des conflits.
- 7. Adopter des approches multisectorielles :** les Etats doivent intégrer dans les politiques de développement des autres secteurs, notamment santé/éducation/alimentation/agriculture/environnement, des objectifs Eau et Assainissement, et inversement. Ils doivent veiller à l'harmonisation et à la cohérence des politiques relatives aux services de base, en particulier à travers la mise en place de mécanismes de coordination inclusifs et le dialogue intersectoriel.
- 8. Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) :** pour mieux planifier, les Etats doivent améliorer leur connaissance et leur suivi des ressources en eau, et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux de GIRE, qui s'adosent sur des investissements adaptés intégrant l'assainissement. L'accent doit aussi être mis sur la formation des acteurs, et sur la collaboration entre Etats et organismes de recherche.

NOS ATTENTES POUR LE 9^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU, ETAPE CLE DE MOBILISATION

Premier Forum Mondial de l'Eau organisé en Afrique subsaharienne, le 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 » va attirer l'attention de la communauté de l'eau sur les enjeux de la Sous-région. Afin de garantir le succès de cet événement, nos organisations portent les recommandations suivantes :

- 1. Assurer une participation représentative et effective de la société civile,** à travers : l'inclusion de la société civile, de toute mouvance (y compris les usagers), dans l'ensemble des processus préparatoires du Forum ; la prise en compte de manière effective de ses propositions ; le soutien à sa mobilisation à travers des financements suffisants et transparents.
- 2. Assurer un fonctionnement du Forum intègre, tant dans sa préparation que dans sa tenue :** assurer l'inclusion des acteurs locaux dans tous les processus ; inclure la société civile dans les comités de décision du Forum ; garantir un budget maîtrisé du Forum, alloué de façon transparente ; reverser la contribution payée par le Sénégal au Conseil Mondial de l'Eau pour l'organisation du Forum à des projets concrets dans le cadre de l'initiative « Dakar 2021 » ; assurer le respect du genre dans tous les espaces du Forum ; réaliser une évaluation indépendante des Forums, diffusée publiquement.

- 3. Inclure, dans l'architecture thématique du Forum, la prise en compte de thématiques spécifiques :** assainissement, droit humain à l'eau et à l'assainissement (y compris la question des inégalités), crises, enjeux sécuritaires de la Sous-région.
- 4. Améliorer les impacts concrets du Forum, à travers :** la tenue d'un Sommet des Chefs d'Etat ; la prise d'engagements par les Chefs d'Etat, qui soient mis en œuvre, suivis et liés aux engagements pris internationalement et régionalement ; la mise en place d'un système de suivi-évaluation des engagements rigoureux, opérationnel dès le Forum et comprenant des restitutions régulières ; le lien avec les autres espaces régionaux et internationaux liés à l'eau, ainsi qu'avec les autres mécanismes de suivi et de redevabilité pour l'ODD6 ; la définition d'un système de labellisation des projets « Initiative Dakar 2021 » fondés sur des financements additionnels et des critères de labellisation transparents.
- 5. Promouvoir la mise en place d'un espace intergouvernemental onusien pour le suivi des ODD liés à l'eau et l'assainissement, distinct des Forums Mondiaux de l'Eau.**

Nos organisations : CONGAD (Conseil des ONG et Associations de Développement) / POSCEAS (Plateforme des OSC Eau et Assainissement au Sénégal) – Sénégal ; Partenariat National de l'Eau – Sénégal ; CANEA (Cadre des Acteurs Non Etatiques pour l'Eau et l'Assainissement) – Bénin ; SPONG (Secrétariat Permanent des ONG) – Burkina Faso ; Réseau AME (Alliance pour la Maitrise de l'Eau) – Cameroun ; CN-CIEPA (Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement) – Mali ; Association Tenmiya – Mauritanie ; CCOAD (Chambre de Concertation des ONG et Associations de Développement) – Niger ; CCEABT (Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo) – Togo ; Coalition Nationale Action et Plaidoyer pour l'Eau – Guinée ; Association pour la Défense des Droits des Consommateurs (ADC) – Tchad

Annexe 2 : Communiqué des organisateurs du Forum Alternatif Mondial de l'Eau de 2021 (23/06/2019)

Le Conseil mondial de l'eau (CME) a annoncé la tenue d'un Forum mondial de l'eau à Dakar en 2021.

Le CME est une association loi de 1901. Il prétend regrouper sur le plan mondial tous les acteurs de l'eau, des institutions internationales, des États, des multinationales aux associations d'usagers, de façon « équilibrée ».

C'est en fait une machine de guerre à ambition totalitaire contre le développement de la gestion politique, publique, et résiliente de l'eau par l'institution de « communs » et la planification démocratique. Le CME prône des concessions diverses, y compris sous forme de délégations de service public, aux transnationales comme Véolia et Suez. Ces formes d'appropriation privée et de marchandisation seraient, dans sa doctrine, le seul moyen efficace pour résoudre la crise mondiale de l'accès à l'eau, sans cesse aggravée par la croissance démographique et par le réchauffement climatique. Les solutions de marché, mises en œuvre depuis plus de trente ans selon ces principes, n'ont pas fait progresser le droit humain effectif à l'accès à l'eau, y compris dans les pays du « Nord ». Malgré tout, les négociations climatiques, de la COP20 de Lima à la COP23 de Bonn, ont promu les investissements privés dans le domaine du grand et du petit cycle de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en lieu et place de la gestion et des financements publics, réduits à de maigres fonds dont on espère un effet de levier au bénéfice du secteur privé.

Le forum alternatif mondial de l'eau (FAME), tenu à Marseille en 2012 avec succès, a bien défini démocratiquement, sur la base des diagnostics, des revendications et des réalisations des mouvements sociaux, la nécessité de défendre et de promouvoir un forum thématique indépendant des États néolibéraux et des multinationales.

Mais ses participants n'ont pas réussi à se libérer du rythme trisannuel imposé par le CME et de ce face-à-face souvent inégal.

Pour ces raisons, du point de vue global, il nous semble nécessaire de se réunir et d'organiser un FAME massif à Dakar en mars 2021.

Rajendra Singh nous a alerté sur les raisons de l'organisation par le Conseil mondial de l'eau de son forum en Afrique subsaharienne après celui de Brasília cette année : « Les compagnies mondiales de l'eau comme Veolia utilisent le Conseil mondial de l'eau comme plate-forme pour pénétrer dans les pays pauvres en développement comme le Sénégal où elles ont signé un contrat pour construire une usine de traitement de l'eau à grande échelle en février 2017 juste avant que le Sénégal n'obtienne l'organisation du Forum mondial de l'eau. Simple coïncidence ? » Ainsi, la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES) a attribué à Veolia la conception et la construction d'une usine de production et développement. L'AFD[i] se félicitait que cinq bailleurs multilatéraux, dont elle est le chef de file, AFD, BEI[iii] , BID[iii] , BM[iv] et BAD[v], finançaient des opérations profitables « pour les constructeurs de station de traitement d'eau (Suez Environnement, Véolia, Saur), les entreprises de fourniture de canalisations (Saint-Gobain PAM), les entreprises de travaux (SADE, Eiffage, Sogea-Satom) et les fabricants de pompes et les équipementiers en électricité. » Elle applaudissait aux « retombées importantes en termes de diplomatie économique ».

Les multinationales de l'eau ont dû abandonner leurs stratégies africaines de la fin du 20e siècle. Elles consistaient à construire et à gérer des entités réunissant la production d'eau et d'électricité. Les conditions de passation conjointe de contrats et de pactes de corruption avec les oligarchies les a mises souvent ensuite en position de boucs émissaires, comme au Gabon. Les taux de profits ont pu s'effondrer du fait de la sous-budgétisation du secteur par les États, ce qui a déclenché parfois des retraits. Car les gouvernements considéraient l'extension anarchique de la démographie des mégapoles comme une menace et l'accès aux droits essentiels était perçu comme une facilitation indésirable.

Les questions de l'assainissement et de l'hygiène seront aussi considérées à présent uniquement du point de vue de la conquête de marchés de travaux, financés ou garantis au niveau souverain.

On voit donc que cette approche restera notoirement insuffisante pour faire progresser les droits humains fondamentaux à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène hydrique. Une révision bienvenue des critères statistiques du JMP[vi] nous révèle qu'en Afrique subsaharienne seulement près

de 24% de consommateurs disposent en permanence d'une eau potable à domicile, 28% de toilettes salubre et que seulement 15% ont la possibilité de se laver les mains.

La croissance démographique, les restrictions et bouleversements liés au changement climatique devancent les progrès constatés en valeur.

Il est donc urgent pour les peuples africains de peser de tout leur poids.

Or cette prise en main rencontre de nombreux obstacles. L'objet de ce texte n'est pas de les étudier spécifiquement et systématiquement.

Si l'on met le focus sur le secteur associatif, et l'institution de « communs », il faut constater qu'il est peu développé et manque de stabilité dans le temps. Car, si la nécessité et la volonté de s'associer dans le domaine de l'accès à l'eau salubre, l'assainissement, l'hygiène hydrique, de la lutte contre la pollution des masses d'eau et l'accaparement des terres les mieux dotées en eau, l'implantation forcée de barrages, sont fortes et impérieuses, les oligarchies au pouvoir s'y opposent par la violence, la corruption et les tracasseries administratives. Le plus souvent, d'ailleurs, la création d'une association dépend de l'avis conforme à priori des autorités politiques et de leur sens des affaires. Les collectifs informels ne sont pas considérés comme des interlocuteurs valables et leurs dirigeants peuvent être poursuivis, maltraités, jetés en prison voire assassinés.

Aussi, nous avons pu constater une quasi-disparition du réseau constitué en Afrique subsaharienne à l'occasion du FAME 2012 à Marseille.

La tenue à Dakar en 2021 de ce nouveau FAME pourrait aider à la revitalisation et à l'extension de ce tissu par une préparation adéquate, et un échange mondial d'expériences au bénéfice du mouvement mondial de l'eau, divers et, jusqu'à présent, en cours de construction.

Pour s'y préparer, des acteurs du FAME 2012, le Forum social sénégalais, africain et mondial, Amnesty, la Radho, la société civile africaine et internationale, les centrales syndicales, les réseaux des femmes et de jeunesse, EBC PACA et le MNLE réseau Homme&Nature proposent la création d'un espace européen d'organisation à Marseille, ville du FAME 2012 et de la GREMME[vii] en 2015.

Sa première tâche serait d'aider très rapidement à la constitution d'un collectif africain d'organisation à Dakar.

[i] Agence française de développement.

[ii] Banque européenne d'investissement

[iii] Banque islamique de développement

[iv] Banque mondiale

[v] Banque africaine de développement

[vi] Joint monitoring program. Le Programme commun de surveillance pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement de l'OMS et de l'UNICEF est le mécanisme officiel des Nations Unies chargé de surveiller les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 (ODD 6) depuis 2016.

[vii] Grande rencontre euroméditerranéenne sur l'eau

<http://www.fame2012.org/fr/2018/11/23/pour-un-forum-alternatif-mondial-de-leau-a-dakar-en-2021/>